



SAINT-LAURENT (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Rivière-Devant, Voisinal-de-Joux, la Chapelle-Saint-Laurent, Saint-Laurent-en-Grandvaux, et sous la première république, *Main-Libre* ou *Bel-Air*, village de l'arrondissement de Saint-Claude, chef-lieu de canton et de perception, direction de poste aux lettres ; cure cantonale ; chef-lieu d'une paroisse, composée de Saint-Laurent et la Chaumusse ; à 26 km de Saint-Claude et 48 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 926^m.

Le territoire est limité au nord par Fort-du-Plasne ; au sud par Grande-Rivière et Rivière-Devant ; à l'est par Morbier et le Lac-des-Rouges-Truites ; à l'ouest par Saint-Pierre et la Chaumusse. Au Chaumerand, vers les Moulins, la Charbonnière, la Marêchette, la Reculée, Réchardy, les Jourats, Salave de bise, Salave de vent, les Poncets, chez l'Enfa, les Rochats, les Maisonnets, sous le Gyps, le Pont-du-Marais, sous la Savine et le Coin-d'Amont, sont des hameaux et maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par les routes impériales n^{os} 5, de Paris à Genève, et 78, de Nevers à Saint-Laurent ; par la route départementale n^o 10, de Besançon à Saint-Claude ; par l'ancienne route impériale n^o 78 ; par le chemin de grande communication n^o 16, de Saint-Laurent à Mouthe ; par les chemins vicinaux tirant à la Chaumette, de Salave à la route impériale n^o 5 ; par ceux dits des Rochats et du Coin-d'Amont ; par la rivière de Lemme, le ruisseau du Marais et le bief Bourdon qui y prennent leurs sources ; par le ruisseau du Sallet et le bief Rouge ou du Perret.

Saint-Laurent, l'un des plus beaux villages des montagnes du Jura, occupe une éminence qui domine tout le val du Grandvaux. Il se compose de hameaux disséminés sur toute l'étendue du territoire. Les maisons du quartier principal sont groupées sur les bords de la route impériale n^o 5, élevées d'un ou de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, bien bâties en pierre et couvertes en bardeaux, tavaillons ou tuiles.

Population : en 1790, 1088 habitants ; en 1846, 1250 ; en 1851, 1228, dont 604 hommes et 624 femmes ; population spécifique par km carré, 79 habitants ; 253 maisons, savoir : au Coin-d'Aval 16, à la Fontaine 8, à la Boîte 15, dans la Grande-Rue 41, dans la rue de l'Eglise 18, au Coin-d'Amont 33, sur les Crêts 13, aux Jourats 6, aux Poncets 10, à Salave de vent 23, à Salave de bise 21, à la Charbonnière 4, aux Moulins 5, à la Marêchette 5, à la Reculée 2, sur les Gyps 18, aux Bouviers 2, aux Maisonnets 10 et aux Rochats 6 ; 338 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1744.

Vocabulaire : saint Laurent.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives Départementales avant 1793, où Saint-Laurent a reçu les cotes 5 E 216. La série du Greffe, a reçu les cotes 3 E 853 à 856, 3 E 6689 à 6704, 3 E 7948 à 7951, 3 E 10056 à 10061 et 3 E 13091. Tables décennales : 3 E 1356 à 1365.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 812 et 813, 2 Mi 471, 5 Mi 989 à 991, 5 Mi 1017, 2 Mi 536, 2 Mi 1173 et 1174, 2 Mi 1911 à 1913, 5 Mi 22, 5 Mi 1185 et 5 Mi 573.



Les habitants émigrent en grand nombre, pour se livrer au commerce et à l'industrie dans les grandes villes.

Cadastre : exécuté en 1833 : surface territoriale, 1756^h 97^a, divisés en 3474 parcelles que possèdent 471 propriétaires, dont 110 forains ; surface imposable, 1738^h, savoir: 660 en bois, 488 en terres labourables, 418 en pâtures et broussailles, 148 en prés et 20 en friches, murgers et sol de bâtiments, d'un revenu cadastral de 14.149 fr. ; contributions directes en principal, 6.241 fr.

Le sol, montagneux et d'une fertilité moyenne, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu de chanvre, de lin, et de fruits.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des chèvres et quelques porcs qu'on engraisse pour la consommation locale, 150 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès, et de nombreux défrichements s'opèrent depuis que les habitants s'occupent moins de roulage.

On importe les deux tiers des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 5 fr. 50 c. pour cent.

On trouve sur le territoire, de la marne, non exploitée, des tourbières, des sablières, des carrières de belle et bonne pierre à bâtir et de taille, exploitées. Cette pierre, de couleur jaune, veinée, imite le marbre, et est susceptible de recevoir le poli. On l'importe dans les villages voisins et à Morez.

Foires et marchés : Un édit royal du 31 mai 1775, autorisa la création de deux foires par an, à Saint-Laurent, et d'un marché qui devait se tenir le mercredi de chaque semaine. Aujourd'hui, il y a cinq foires, fixées aux 12 avril, 17 juin, 17 octobre, 11 août et 16 décembre. Elles ont chacune leur spécialité, pour la vente des céréales, du bétail, des jeunes porcs, des porcs gras, et ont toutes de l'importance.

Les habitants fréquentent en automne les marchés de Lons-le-Saunier, et au printemps ceux de Champagnole.

Commerce : Les patentables sont : 18 aubergistes, 4 boulangers, 2 bouchers, 2 marchands de vin en détail, 2 merciers, 3 marchands de tissus, 3 marchands de pièces d'horlogerie en gros, 4 marchands de fromages secs en gros, 2 marchands de fer en barre, 2 marchands de blé, 2 quincailliers, 6 cafetiers et un marchand de bois.

Industrie : 4 maréchaux-ferrants, 11 voituriers, 2 entrepreneurs de voitures publiques, 1 menuisier, 2 cordonniers, 1 entrepreneur d'entretien des routes, un perruquier, 1 chapelier, 3 charrons, 2 bourreliers, 1 serrurier, 1 fabricant de bardeaux, 1 tonnelier, 1 maréchal-expert et 1 concessionnaire de péage du pont. Il y a sept châlets appartenant aux sociétaires, dans lesquels on fabrique annuellement 40.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

L'agriculture, l'horlogerie et le produit des fromages, forment la principale ressource des habitants, qui sont généralement dans l'aisance.

Saint-Laurent est le siège d'une justice de paix, d'un relais de poste aux chevaux, d'un gîte d'étapes ; la résidence d'un receveur de l'enregistrement, d'un receveur et d'un commis des contributions indirectes, d'un garde-général des eaux et forêts, d'un conducteur embrigadé de 3^e classe des ponts-et-chaussées, d'un agent-voyer cantonal, d'une brigade de gendarmerie à pied, de deux notaires, de deux huissiers, de deux médecins, d'un pharmacien, d'un architecte et d'un géomètre.

Biens communaux : une église, un cimetière au sud et en dehors du village, un presbytère peu éloigné de l'église, une maison commune, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur, celui du secrétaire de la mairie, l'auditoire de la justice de paix et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 élèves ; deux fontaines avec lavoirs, dont l'un est couvert ; une citerne sur la place ; quatre pompes à incendie, disposées dans une salle contiguë à l'église et manœuvrées par une compagnie de 60 pompiers ; une place publique, et 917^h 05^a de pâtures, terres, tourbières, prés et bois, d'un revenu cadastral de 1180 fr.

Bois communaux : 731^h 08^a, dont 17^h 23^a ou 1731 stères de bois sont délivrés annuellement aux habitants.



Budget : recettes ordinaires, 10.189 fr. ; dépenses ordinaires, 10.661 fr.

Bureau de bienfaisance : Il a été doté en 1808, par Séraphine Marion, épouse de Pierre-Célestin Bouvet ; en 1816, par Célestin Bouvet, et en 1837, par Jeanne-Marie Morel, épouse de Célestin Bailly. Les dons ont été faits, pour secourir les pauvres vieillards, les infirmes, et pour l'entretien de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chargées de l'instruction des enfants. Les revenus de cet établissement s'élèvent à 1216 fr.

École des filles : Elle est dirigée par trois religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, et fréquentée en hiver par 109 élèves. Une des sœurs est spécialement chargée des soins à donner aux malades à domicile.

École des frères de la Doctrine chrétienne : Elle est dirigée par trois frères, qui donnent l'instruction gratuitement à 60 élèves. Cet établissement a été fondé récemment, et doté par MM. Besson, de Saint-Laurent.

NOTICE HISTORIQUE

Le Grandvaux devait déployer, il y a deux mille ans, une majestueuse horreur. Sa surface inégale, hérissée de noirs sapins, était toujours revêtue d'une épaisse couche de neige, qui entretenait un hiver perpétuel.

Il n'y avait d'autres clairières que les espaces occupés par des lacs profonds, sombres comme les arbres qui les entouraient. L'aspect de cette contrée était tellement sinistre, que les Romains l'avaient surnommée la mauvaise vallée, *mala vallis*. Tout ce qui concerne l'histoire du Grandvaux avant le VI^e siècle, est plein d'obscurité. La civilisation y fraya lentement sa voie par le christianisme. Aubert, religieux de Condat, arriva en 525, à la tête de vingt moines, pour y répandre la lumière de l'Évangile et en commencer le défrichement. Il renversa les arbres consacrés par l'idolâtrie celtique, les purifia en suspendant à leurs branches les symboles du nouveau culte, sanctifia les superstitions païennes, et convertit en quelque sorte les pierres druidiques, en les jetant dans les fondations d'un édifice chrétien.

Il fonda une abbaye au centre même d'un lac, et la dédia à la Vierge Marie, comme l'était déjà celle de Mièges. Les populations se groupèrent autour de cette pieuse retraite. Elle devint pour elles un lieu de défense, un *oppidum*. Au moindre danger de guerre, elles couraient s'y réfugier. Lorsque les religieux et leurs serfs eurent mis en culture une certaine étendue du territoire, les seigneurs voisins se jetèrent avec avidité sur cette nouvelle proie, s'en disputèrent entre eux les lambeaux et osèrent même chasser les religieux pour occuper leur demeure. Ces petits tyrans durent céder à leur tour devant la puissance d'Étienne 1^{er}, comte vassal de Bourgogne. Ce prince, avant de partir pour la croisade, en 1170, chercha à rendre le ciel favorable au succès de ses armes, en rétablissant l'abbaye du Grandvaux. Il confia l'exécution de son pieux dessein à l'abbé d'Abondance. Ce prélat envoya plusieurs de ses chanoines, qui élevèrent de nouveaux cloîtres, non plus au milieu du lac, mais sur ses bords. Un certain nombre de colons savoyards avaient accompagné ces ardents cénobites, et avait repris, sous leur direction, l'œuvre de défrichement commencée par Aubert. Soixante et dix ans à peine s'étaient écoulés, que ces infatigables travailleurs sentirent faillir leur courage. Continuellement harcelés par de turbulents vassaux, sans protection, sans moyen de défense, ils demandèrent à quitter cette terre étrangère et à rentrer dans leur patrie. L'abbé de Saint-Claude sut habilement profiler de ces dispositions pour devenir propriétaire du Grandvaux. Il se le fit céder en 1244 par l'abbé d'Abondance, en échange contre d'autres prieurés éloignés de lui, dont il ne retirait aucun revenu, parce que les avoués laïcs qui en avaient la garde en avaient usurpé les biens. Dès ce moment, les cultures s'étendirent, des métairies se formèrent au milieu des pâturages, et devinrent le centre de différents hameaux. Toutes ces habitations ne composèrent d'abord qu'une seule communauté et qu'une seule paroisse ; mais au XV^e siècle, une révolution s'opéra. La grande communauté se divisa en cinq circonscriptions particulières, appelées *Rivières*. La Rivière-Devant embrassait dans ses limites Salave, les moulins et le Voisinal de Joux. Deux siècles plus tard, un



mouvement semblable se manifesta dans la circonscription religieuse. Fort-du-Plasne et le Lac-des-Rouges-Truites, formèrent une nouvelle paroisse ; une chapelle bâtie en 1650, au hameau du Voisinial de Joux, eut un prêtre spécial attaché à sa desserte, et fut érigée en cure le 5 août 1757, pour Salave, la Chaumusse, et le Voisinial de Joux ou la Chapelle-Saint-Laurent. On comptait alors dans ce dernier lieu, 42 maisons et 62 ménages, y compris les six ménages des employés des fermes du roi, un moulin et une forge, et à Salave, 45 maisons et 63 ménages. Un ancien sentier, appelé le *Chemin des Pèlerins*, conduisant à Saint-Claude, traversait alors le hameau de la Chapelle-Saint-Laurent. Trois routes nouvelles pour aller à Saint-Claude ou à Genève, et partant, soit de Lons-le-Saunier, soit de Champagnole ou de Besançon, furent ouvertes de 1740 à 1760. Ces voies de communication développèrent le commerce et l'industrie, et ont amené Saint-Laurent à l'état prospère dans lequel on le trouve aujourd'hui. Trois incendies, arrivés en 1825, en 1836 et en 1845, ont détruit 15 maisons ; mais ces sinistres ont été promptement réparés.

Eglise : L'église actuelle a été bâtie en 1767. Elle est dédiée à saint Laurent, martyr, dont on célèbre la fête le 10 août, et se compose d'un clocher, d'une tribune supportant un jeu d'orgues, de trois nefs, d'un chœur de forme octogonale et d'une sacristie. Le clocher est couronné par un dôme disgracieux. Les nefs sont séparées par des colonnes de l'ordre toscan, qui manquent de proportions. Les décorations intérieures et l'ameublement intérieur sont d'un goût détestable. Le cimetière primitif entourait l'église. Le cimetière nouveau renferme les belles tombes d'Osias Besson, de la famille Barbaud, de Célestin Bailly, bienfaiteur des pauvres de la paroisse (1772-1844), de Zélie-Mathilde Marguier d'Aubonne, née Loiseau (1804-1837), et d'Eugène-Antide Marguier d'Aubonne, mort en 1844.

Biographie : Ce village est la patrie de Théophile-Marcellin *Besson*, capitaine d'infanterie, en activité de service, né vers 1811 ; des officiers décorés, J.-B *Pyat*, J.-Célestin *Bourgeois* et Cl.-F. *Boley* ; de plusieurs ecclésiastiques encore vivants ; de M. Jean-Séraphin-Désiré *Besson*, né en 1795, peintre et statuaire distingué, membre de l'académie de Besançon, de la commission d'Antiquités de la Côte-d'Or et de la société d'Emulation du Jura, directeur de l'école de dessin de Dole, et conservateur du musée de cette ville. M. Faustin Besson, son fils, est compté parmi les bons artistes de la capitale. Les décorations qu'il vient d'exécuter dans la chambre de l'impératrice, au palais des Tuileries, font le plus grand honneur à son talent.

Curiosités naturelles : La fontaine du Cul est un excellent baromètre ; elle tarit complètement pendant un jour ou deux, chaque fois que le temps veut changer. Elle fournit de l'eau pendant les plus grandes sécheresses. On remarque sur le territoire plusieurs cavités très profondes et des éboulements occasionnés par des courants d'eau souterrains qui font glisser le sol sur un lit de marne.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura.